

N' OUBLIEZ PAS DE SORTIR VOTRE BAC LA VEILLE



ORDURES MÉNAGÈRES

ZONE VERTE : Square du Belvédère/Allée des Bleuets/Rue du Bois de Vitry/Place Charles Denis Cadas/Chemin du Cimetière/Place de l'Église/Rue de la Fontaine Sainte Anne/Route de Fouju/Ruelle de la Gallée/Impasse de la Grouette/Route de Melun/Allée de Maurevert/Ruelle aux Mulets/Allée des Myosotis/Clos du Pavillon/Rue du Pavillon/Rue du Pont Suzanne/Chemin de la Prairie/Rue de Préfolles/Rue de la République/Allée des Roses/Rue Saint Nicolas/Cour Saint Pierre/Square du vergers/Allée des Violettes/Place de Vitry/Ruelle de Vitry.

TOUS LES MARDIS

ZONE BLEUE : Rue du Château d'eau/Rue de Meaux/Rue de Mortry/Rue de Paris/Rue de Servolles/en partie la Rue de Troyes.

TOUS LES MARDIS ET VENDREDIS

ZONEROUGE : Rue des Alouettes/Rue des Archebusiers/Rue du Bois Boulay/Rue de la Butte de Prix/Rue des Cerisiers/Rue des Champs/Rue du Chêne/Rue de la Croix du Chêne/Allée de la Croix saint Marc/Rue du Jeu/Rue de la Justice/Rue des Noisetiers/Rue du Noyer aux Prêtres/Rue du Noyer des Grés/Impasse de l'Orme Marré/Rue Louis Pasteur/Rue du Pré des Rousses/Rue Saint Abdon Rue Saint Jacques/Rue des Saint Pères/Rue du Stade/et partie Sud de la Rue de Troyes

TOUS LES VENDREDIS



Pas de collecte les : 1^{er} Janvier, 1^{er} Mai et 25 Décembre

Horaires d'ouverture du siège : Du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00
Samedi de 9h00 - 12h00.

ATTENTION : Le siège sera fermé tous les samedis de JUILLET et AOÛT et les samedis du week-end de Pâques et de Pentecôte.



	Date de collecte		
Janvier	Mercredi 11	Mercredi 25	
Février	Mercredi 8	Mercredi 22	
Mars	Mercredi 8	Mercredi 22	
Avril	Mercredi 5	Mercredi 19	
Mai	Mercredi 3	Mercredi 17	Mercredi 31
Juin	Mercredi 14	Mercredi 28	
Juillet	Mercredi 12	Mercredi 26	
Août	Mercredi 9	Mercredi 23	
Septembre	Mercredi 6	Mercredi 20	
Octobre	Mercredi 4	Mercredi 18	
Novembre	Mercredi 1	Mercredi 15	Mercredi 29
Décembre	Mercredi 13	Mercredi 27	

TRIONS TOUS LES EMBALLAGES ET PAPIERS

Vous pouvez déposer tous vos emballages et papiers sans exception dans les bacs de tri.

1
C'EST UN EMBALLAGE OU UN PAPIER ?
DANS LE BAC DE TRI

2
INUTILE DE LAVER L'EMBALLAGE
IL SUFFIT DE BIEN LE VIDER

3
DÉPOSEZ VOS EMBALLAGES SÉPARÉS LES UNS DES AUTRES DANS LE BAC ET SANS SAC

À TRIER

TOUS LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE, MÉTAL, CARTON ET LE PAPIER

Journaux et magazines



Prospectus et catalogues



Courriers, enveloppes et autres papiers



Emballages en plastique



Emballages en papier et carton



Emballages en métal





À TRIER

TOUS LES EMBALLAGES EN VERRE

Bouteilles en verre



Pots, bocaux et flacons en verre





À JETER

Ordures ménagères



Objets en plastique



Vaisselle cassée



Tissus sanitaires





AUTRES DÉCHETS À RAPPORTER DANS UN POINT DE COLLECTE ADAPTÉ

Retrouvez toutes les règles de tri de votre commune Contacts : www.smetom-geeode.fr
01 64 00 26 45







DÉCHETTERIES - RESSOURCERIES - PLATE-FORME



LUNDI	FERMÉ	14 H 00 - 17 H 00
MARDI	9 H 00 - 12 H 30	14 H 00 - 17 H 00
MERCREDI	9 H 00 - 12 H 30	14 H 00 - 17 H 00
JEUDI	FERMÉ	
VENDREDI	9 H 00 - 12 H 30	14 H 00 - 17 H 00
SAMEDI	8 H 30 - 17 H 20	
DIMANCHE	FERMÉ	

Sur présentation de la carte d'accès.

Tous les sites sont fermés les jours fériés. Les dimanches, les lundis de Pâques et de Pentecôte compris.

Les jours de fermeture exceptionnels seront communiqués ultérieurement sur les supports du SME-TOM-GEEODE.

LETTRE DE LANCEMENT CONCERNANT L'ÉVOLUTION DES CONSIGNES DE TRI



Nangis, le 2 janvier 2023

Monsieur le Maire,

A l'attention des habitants du territoire,

Recycler vos emballages devient plus simple ! A compter du 2 janvier 2023 dans votre commune, vous trouverez en pièce jointe le mémo tri.

Madame, Monsieur,

Nous vous l'annonçons en fin d'année 2022, c'est désormais chose faite. **Depuis le 2 janvier 2023**, vous pouvez déposer dans le bac au couvercle jaune tous les emballages ménagers sans distinction : emballages en métal, en petit carton, briques alimentaires et, fait nouveau, **tous les emballages en plastique et le papier se trient**. Quelques exemples : bouteilles, flacons, bidons, pots de yaourts, barquettes de beurre, de viande, films, blisters et sacs plastiques, pots de crème cosmétique ou encore boîtes de poudre chocolatée et bien sur toutes les revues, magazines, journaux et papiers...

Tous les emballages en verre, sont à déposer dans les conteneurs installés sur le territoire.

Désormais, n'hésitez plus : si c'est un emballage, il peut aller au recyclage.

Pour éviter les doutes, un mémo tri, précédemment distribués, vous précise les nouvelles consignes en usage sur le territoire. **Attention : ces consignes prévalent désormais sur les consignes nationales (notamment celles présentes sur les emballages).**

Si vous avez une question, vous pouvez contacter nos équipes par téléphone au 01.64.00.26.45, ou consulter le site www.smetom-geeode.fr ou www.consignesdetri.fr. Nous vous tiendrons également informés régulièrement de la progression du recyclage sur notre territoire dans notre lettre d'information « PROCHES » du SMETOM-GEEODE.

Grâce à votre geste de tri, vous agissez en faveur de l'environnement. Nous sommes tous acteurs du recyclage : engageons-nous, trions plus !

Le Président,

Éric JEUNEMAITRE

SMETOM-GEEODE - Zone Industrielle - RD 619 - 77370 Nangis
Tél. : 01.64.00.26.45 - Fax : 01.64.00.28.93 - courriel : contact@smetom-geeode.fr
Siret : 257 705 293 00021 - Code APE : 38112 - N° TVA : FR89257705293

LES DÉCHETS VÉGÉTAUX

Seuls les résidus de tontes, feuilles ... sont admis sur les déchetteries suivantes:

BETON - BAZOCHES, BRAY SUR SEINE, DONNEMARIE - DONTILLY, GOUAIX, JOUY LE CHÂTEL, MORMANT, VERNEUIL L'ÉTANG, et VILLIERS SAINT GEORGES.

Les sites acceptant tous les dépôts de déchets végétaux (branchages, résidus de tonte, feuilles ...) sont:

NANGIS, PROVINS et LA PLATE-FORME DE VULAINES LES PROVINS.

NOUVEAU !

Le SMETOM-GEEODE a ouvert sa ressourcerie.

DONNEZ / ACHETEZ / REUTILISEZ

NOS SERVICES PROPOSÉS SOUS CONDITIONS :

- Broyage des végétaux,
- Broyage du papier,
- Composteur,
- Animation
- Dépôt sauvage,
- Enlèvement à la demande,
- Amiante,
- Moins de déchets pour des oeufs frais



contact@smetom-geeode.fr
01 64 00 26 45

Z.I. R.D. 619
77370 NANGIS